

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne, le 30 septembre 2022

Alors que plus de 9 femmes sur 10 se déclarent favorables au dépistage du cancer du sein, seule 1 femme sur 2 participe au dépistage organisé



En 2021, seules 50 %¹ des femmes invitées à effectuer un dépistage organisé du cancer du sein y ont participé. Pourtant, ce dépistage est largement plébiscité par les femmes puisque 90 % d'entre elles y sont favorables². Proposé tous les 2 ans, aux femmes de 50 à 74 ans sans symptômes ni facteurs de risque, il permet de détecter tôt une éventuelle anomalie ou un cancer à un stade précoce et d'augmenter ainsi les chances de guérison.

Favoriser la participation des femmes à ce dépistage recommandé, en proposant une information transparente et scientifiquement validée, est l'objectif de la nouvelle campagne d'information de l'Institut national du cancer. Il diffuse, dès le 1^{er} octobre, un nouveau [spot TV](#) et met à la disposition des femmes, sur son site, [un livret d'information](#).

Faites-vous dépister tous les deux ans, vous vous en remercirez : la nouvelle campagne de l'Institut national du cancer

L'Institut national du cancer diffuse, en métropole et dans les DOM du 1^{er} au 31 octobre, un nouveau spot TV. Celui-ci présente une quinquagénaire ouvrant son courrier d'invitation à réaliser le dépistage du cancer du sein. Encouragée par la personne la mieux placée pour l'aider à décider, elle-même, elle choisit de prendre sans attendre un rendez-vous dans un centre de radiologie.

Programmé en télévision, il est également diffusé sur le digital et soutenu par un dispositif sur les réseaux sociaux de l'Institut.

¹ Selon Santé publique France, en charge de l'évaluation du programme de dépistage, au cours de l'année 2021, 2,7 millions de femmes ont effectué une mammographie de dépistage organisé, ce qui correspond à un taux national de participation de 50,6 %.

² Étude BVA – Post-test de la campagne sur le dépistage du cancer du sein – Octobre 2021.



Un livret d'information est également proposé. Celui-ci délivre une information claire et scientifiquement argumentée sur les bénéfices et les limites de ce dépistage. Il aide les femmes à mieux en comprendre les enjeux et l'impact sur leur santé. Le livret reprend également un contenu sur la prévention des facteurs de risques évitables de cancers, levier majeur de la lutte contre les cancers associé au dépistage. En effet, certains comportements et habitudes de vie augmentent le risque de développer ce cancer.

[Télécharger le livret](#)

Le dépistage organisé optimise la détection précoce des cancers du sein...

Le cancer du sein demeure le **plus fréquent chez la femme** ; chaque année près de 59 000 d'entre elles apprennent qu'elles ont développé la maladie et plus de 12 100 en décèdent.

Le dépistage de la maladie à un stade précoce a une influence positive sur la trajectoire de soins. En effet, dans ce cas, la patiente pourra le plus souvent bénéficier de traitements moins lourds, d'un pronostic plus favorable et de meilleures chances de guérison. En 2018, [une étude](#) réalisée par l'Institut national du cancer a permis de comparer l'impact des différentes modalités de détection du cancer du sein sur la lourdeur des traitements. Elle a été menée chez plus de 24 000 femmes de 50 à 74 ans, sans facteur de risque autre que l'âge. Il en ressort que le dépistage organisé a permis la détection de cancers à un stade plus précoce que le dépistage dit individuel ou réalisé dans le cadre d'un diagnostic clinique.

Par ailleurs, le recours à la chimiothérapie est moins fréquent dans le cadre du dépistage organisé (34 % *versus* 53 %). Et les femmes dont le diagnostic a été posé dans le cadre de ce programme ont eu plus souvent une chirurgie conservatrice du sein (82 % *versus* 70 %) que les femmes dont le diagnostic a été posé suite à un dépistage individuel ou d'un diagnostic clinique.

...et augmente les chances de guérison

Cinq ans après le diagnostic, **99 femmes sur 100** sont toujours en vie lorsque le cancer du sein est diagnostiqué à un stade précoce ; elles ne sont que 26 sur 100 lorsqu'il est détecté à un stade avancé.

1^{er}

cancer
le plus fréquent
chez la femme

Près de
59 000
nouveaux cas
diagnostiqués
par an

Plus de
12 100
décès par an

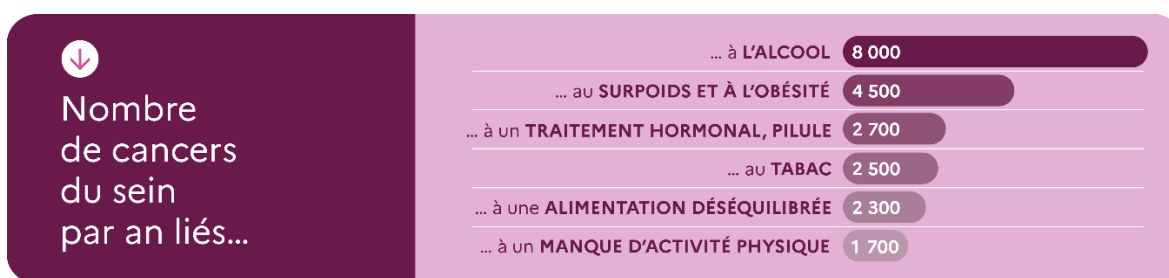


des cas
se déclarent
après 50 ans

Mieux connaître les facteurs de risque pour limiter la survenue d'un cancer du sein
La survenue d'un cancer du sein peut être liée à plusieurs facteurs de risque.

Le premier est l'âge. En effet, 80 % des cancers du sein se développent après 50 ans. C'est d'ailleurs pour cette raison que le dépistage est recommandé à ce moment là de la vie des femmes dès lors qu'elles n'ont pas d'antécédents (Cf. ci-dessous) ou de symptômes.

Vient ensuite notre mode de vie qui peut significativement augmenter le risque de développer ce cancer. Ainsi, il est recommandé [d'adopter des comportements protecteurs de notre santé](#): ne pas fumer, limiter sa consommation d'alcool, surveiller son poids, pratiquer une activité physique régulière et manger équilibré.



Enfin, les facteurs de risque liés aux antécédents personnels ou familiaux, présentés ci-dessous. Dans ce cas, il est important d'en parler avec son médecin qui pourra proposer un suivi adapté.

1 Des antécédents personnels de maladies

Les femmes qui ont eu un cancer du sein, de l'ovaire ou de l'endomètre (muqueuse interne de l'utérus) ou certaines affections du sein (hyperplasie atypique ou affection proliférative bénigne) ont un risque plus élevé de cancer du sein que les autres femmes au même âge.

3 Des antécédents personnels d'exposition aux radiations médicales avant l'âge de 30 ans

C'est, par exemple, le cas des femmes qui ont eu des radiothérapies du thorax à haute dose pour le traitement d'un lymphome de Hodgkin.

2 Des antécédents familiaux de cancers

Le fait d'avoir eu dans sa famille des cas de cancers du sein ou de l'ovaire peut augmenter le risque d'avoir un cancer du sein. Il peut s'agir d'une prédisposition génétique susceptible de se transmettre d'une génération à une autre.

4 Certains traitements hormonaux de la ménopause

peuvent également avoir une influence sur l'apparition d'un cancer du sein.

Le dépistage organisé en pratique

Mis en place par les autorités de santé en 2004, [le dépistage est recommandé tous les 2 ans](#).

Il consiste en la réalisation d'une mammographie et d'un examen clinique des seins.

Ce dépistage s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans ne présentant pas de facteurs de risque autre que l'âge. L'Institut rappelle qu'un examen annuel des seins (palpation) est recommandé dès 25 ans et tout au long de la vie.

Les clichés des mammographies réalisées dans ce cadre bénéficient d'une double lecture effectuée par des radiologues agréés. Parmi les cancers détectés, environ 6 % le sont grâce à la seconde lecture.

L'examen de dépistage ne nécessite pas d'avance de frais ; il est directement pris en charge par les régimes d'assurance maladie. Dans le cas d'examens complémentaires demandés par le radiologue, ceux-ci sont pris en charge dans les conditions habituelles de remboursements.

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr [twitter](#)

Contact presse

Institut national du cancer

Responsable des relations media – Lydia Dauzet

[**presseinca@institutcancer.fr**](mailto:presseinca@institutcancer.fr)

01 41 10 14 44//06 20 72 11 25